



Fiche formation

Le patrimoine financier et immobilier de la personne protégée : les bons réflexes à adopter

INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 1 jour

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 7 octobre 2025
2 avril 2026

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

MJPM, personnel
administratif et comptable
d'un SMJPM

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux
adhérents et aux non-
adhérents
Autre date sur demande



CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1 : Le patrimoine immobilier du majeur

- Comprendre le marché immobilier
- Emprunt et handicap : les difficultés
- L'évaluation d'un bien immobilier : à la portée du mandataire ?
- Vendre ou conserver le patrimoine immobilier : l'arbitrage dans l'intérêt du majeur
- Les investissements immobiliers adaptés
- Cas pratiques

Module 2 : Le patrimoine financier du majeur

- Les règles d'investissement propre à la vulnérabilité

- Qu'est-ce-qu'un placement financier ?
- Inventaire du patrimoine : l'intérêt de l'audit financier
- Épargne de précaution
- La conjugaison du patrimoine et de la préservation des aides sociales
- Focus assurance-vie / épargne handicap / contrat de capitalisation
- Focus personne protégée victime d'un accident : les conséquences patrimoniales
- Cas pratiques

Module 3 : Fiscalité et handicap

- Impôt sur le revenu : quotient familial, sommes imposables, déductions, crédit d'impôt, abattements
- Le cas de la cession de la résidence principale après l'entrée en EHPAD

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Adopter les bons réflexes de gestion patrimoniale
- Appréhender le patrimoine de la personne protégée dans sa globalité
- Aller vers les outils adaptés à la situation de la personne protégée
- Maîtriser les impacts fiscaux et sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports techniques
- Echanges
- Exercices pratiques
- Etudes de cas

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.